

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 FÉVRIER 2017**

Délibération
n° 2017.02.139

**Commission
intercommunale des
impôts directs (CIID) :**
approbation de la
liste des
commissaires

LE SEIZE FÉVRIER DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **10 février 2017**

Secrétaire de séance : Michel ANDRIEUX

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Jacqueline LACROIX, André LANDREAU, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Danièle MERIGLIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

André BONICHON à François NEBOUT, Catherine BREARD à Michel ANDRIEUX, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Denis DOLIMONT à Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE à Gérard DEZIER, André FRICHETEAU à Jean-Marie ACQUIER, Isabelle LAGRANGE à Véronique ARLOT, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Michaël LAVILLE à Jacky BOUCHAUD, Eric SAVIN à Michel BUISSON, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET, Philippe VERGNAUD à Joël GUITTON

Excusé(s) :

Danielle BERNARD, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Catherine PEREZ

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FÉVRIER 2017

**DELIBERATION
N° 2017.02.139**

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Rapporteur : Monsieur DAURE

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CIID) : APPROBATION DE LA LISTE DES COMMISSAIRES

Le 4^e alinéa du A du XVIII de l'article 34 de la loi de finances rectificative pour 2010 a rendu **obligatoire la création des Commissions Intercommunales des Impôts Directs (CIID)**.

Cette commission se substitue aux commissions communales des impôts directs de chaque commune membre de l'EPCI en ce qui concerne les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels. Elle donne notamment un avis sur les évaluations foncières de ces locaux proposées par l'administration fiscale.

L'arrêté préfectoral en date du 16 décembre 2016 a créé, au 1^{er} janvier 2017, une nouvelle intercommunalité issue de la fusion des communautés de communes Braconne et Charente, Charente Boême Charraud, Vallée de l'Échelle et de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême.

En conséquence, **le conseil communautaire du 19 janvier 2017 a procédé à la création de la CIID de GrandAngoulême.**

Par ailleurs, la commission intercommunale des impôts directs est composée de onze membres : le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ou un vice-président délégué ainsi que dix commissaires dont un doit être domicilié en dehors de l'agglomération.

Il convient donc désormais de dresser, sur proposition des communes membres, la liste des commissaires.

Les commissaires doivent :

- être français ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne
- avoir au moins 25 ans
- jouir de leurs droits civils
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres
- être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

La durée du mandat des commissaires est la même que celle de l'organe délibérant de l'EPCI.

Les dix commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur départemental des Finances publiques sur la base d'une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions rappelées ci-après, dressée par l'organe délibérant de l'EPCI sur proposition de ses communes membres. La liste de présentation établie par l'organe délibérant de l'EPCI doit donc comporter vingt noms pour les commissaires titulaires et vingt noms pour les commissaires suppléants.

.../...

Pour rappel : rôle de la commission

La commission intercommunale des impôts directs intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux commerciaux :

- elle participe, en lieu et place des commissions communales des impôts directs, à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers (article 1504 du code général des impôts)
- elle donne un avis, en lieu et place des commissions communales des impôts directs, sur les évaluations foncières des locaux commerciaux et biens divers proposées par l'administration fiscale (article 1505 du code général des impôts).

La commission intercommunale des impôts directs est également informée des modifications de valeur locative des établissements industriels évalués selon la méthode comptable. Son rôle est consultatif. En cas de désaccord entre l'administration et la commission ou lorsque celle-ci refuse de prêter son concours, les évaluations sont arrêtées par l'administration fiscale.

Je vous propose donc :

DE PROPOSER à la désignation de Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques les 20 commissaires titulaires et les 20 commissaires suppléants de la Commission Intercommunale des Impôts Directs présentés en annexe.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 22 février 2017	<u>Affiché le :</u> 22 février 2017

Liste des commissaires proposés à la désignation

COMMUNES
ANGOULEME
ASNIERES SUR NOUERE
BALZAC
BOUEX
BRIE
DIGNAC
L'ISLE D'ESPAGNAC
LA COURONNE
LINARS
MAGNAC SUR TOUVRE
MORNAC
PUYMOYEN
ROULLET ST ESTEPHE
SAINT -SATURNIN
SERS
SOYAUX
TORSAC
TROIS-PALIS
VINDELLE
VOEUIL ET GIGET

TITULAIRES		
MAGRE	Cécile	4 rue de Mulhouse Appt 30 50100 CHERBOURG
CHAGNAUD	Gilles	460 rue Armand Mesnard Puyrenaud 16290 ASNIERES SUR NOUERE
BUJON	René	2 route de Peusec 16430 BALZAC
DEFONTAINE	James	Le Beauregard 16410 BOUEX
CHAUSSAT	Christian	167 rue Pierre Renouard La Jauvigère 16590 BRIE
ROLAND	Jacques	Beaulieu 16410 DIGNAC
BESSE	Jean-Claude	16 rue de Pindray 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
AVRIL	Annie	Le Maine Sec 16440 CLAIX
THINON	Bruno	50 avenue de la Nouère 16730 LINARS
COUTY	Colette	9 impasse de Longiesse 16600 MAGNAC SUR TOUVRE
GUENOLE	Nicole	21 route de Montignac 16600 MORNAC
MERIGLIER	Danielle	82 rue d'Angoulême 16400 PUYMOYEN
BARBAT	Véronique	6 route de Fustifort 16440 ROULLET ST ESTEPHE
RAPNOUIL	Christian	38 rue du petit Rouillac 16290 ST SATURNIN
TESTEMALE	Renaud	Le Fonchain 16410 SERS
JABOUILLE	Robert	4 place des Roses 16800 SOYAUX
FOUCAUD	Dominique	Lotissement les Chaintres 16410 TORSAC
DUBOURG	Nicole	2 allée des Campanules 16730 TROIS PALIS
EYMOND	Gilbert	1 chemin du Coteaux 16430 VINDELLE
PHILIPPOTEAU	Jean-Marc	La petite Andole 16410 TORSAC

SUPPLEANTS		
MOGIS	Jean-Claude	29 rue des Girolles 17990 LA TREMBLADE
MESNARD	Bertrand	1133 route du Rodin Le bourg 16290 ASNIERES SUR NOUERE
MIRAULT	Martine	14 route de Peusec 16430 BALZAC
PICARD	Marie-Noelle	Le Beauregard 16410 BOUEX
GUILLOU	Jean-Pierre	530 rue de la Chapelle Les Frauds 16590 BRIE
DJELLATA	Béatrice	Peugis 16410 DIGNAC
LANGELLIER	Bernard	55 rue Emile Roux 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
TREMOULET	Daniel	1 les Bois Ronds 16440 ROULLET ST ESTEPHE
DUMOULIN	Sébastien	15 rue Georges Brassens 16730 LINARS
MAZEAU	Henri	2 rue Henri Rousseau 16600 MAGNAC SUR TOUVRE
CHARTIER	Nadège	8 route des Cèdres BROUTERIE 16600 MORNAC
GOURSAUD	Daniel	20 rue de la Ferme 16400 PUYMOYEN
SIMONET	Béatrice	42 route des Anciens Moulins 16440 ROULLET ST ESTEPHE
JOUBERT-DESCHAM	Carole	25 chemin des Frégonnrières 16290 ST SATURNIN
DULAC	Elodie	Jean de Sers 16410 SERS
BONNEFOND	Michel	2 rue Georges Brassens 16800 SOYAUX
DUPÉ	Eliane	Le Bourg 16410 TORSAC
BERTIN	Jean-Noël	26 route des Alins 16730 TROIS PALIS
PROUX	Bruno	3 rue des Fritillaires 16430 VINDELLE
BAUDIFFIER	Pascal	50 rue de Tivoli 16400 VOEUIL ET GIGET